

Assurance des particuliers / Assurance automobile

Vous avez moins de 30 ans ou faites peu de kilométrage?

Un bon dossier de conduite peut être payant pour un jeune conducteur de moins de 30 ans. Certains assureurs y croient malgré ce que l'on peut entendre parfois. Ils récompensent les jeunes qui maintiennent une bonne conduite. Vous pouvez bénéficier d'une prime garantie pour 2 ans. Des rabais concurrentiels vous permettant d'obtenir une prime compétitive pouvant même aller jusqu'à obtenir de l'essence gratuite ainsi qu'une assistance routière gratuite.

Les assureurs pensent également aux personnes qui font peu de kilométrage annuellement et ce, à l'heure où les problèmes environnementaux sont de plus en plus préoccupants et où le prix de l'essence ne cesse d'augmenter, il va de soi de vouloir profiter de ce forfait avantageux !